



**LE
CATHERINOIS**

Defi des collines

579 coureurs satisfaits



J'aimerais remercier les bénévoles qui ont donné de leur précieux temps pour le Défi des Collines qui a eu lieu le 4 septembre dernier. Malheureusement, il en manque quelques-uns sur la photo. Près de 70 personnes étaient bénévoles pour la course. Vous avez fait en sorte que cet événement ait été un immense succès, au-delà de ce que j'espérais. Jamais une course sur route individuelle a attiré autant de coureurs dans la région. Sans vous, il n'y aurait pas de Défi des Collines. De plus, les commentaires des coureurs sont dithyrambiques à votre égard. Que des éloges! Vous ne me croyez pas ? Allez voir les commentaires sur la page Facebook du Défi (<http://www.facebook.com/DefidesCollines>) pour

voir à quel point ils ont apprécié votre travail. 579 coureurs et pas UN seul commentaire négatif.

J'aimerais aussi remercier M. Henry, un résident de Sainte-Catherine-de-Hatley qui a prêté son pré pour que les coureurs puissent se stationner. Ce stationnement a permis au Défi de connaître le succès qu'il a connu. Sans vous, je ne sais pas où nous aurions stationné tout ce monde. Sans vous, il ne risquerait pas d'y avoir une deuxième édition.

Merci aussi à tous les résidents qui ont installé des douches de fortune ou qui ont arrosé les coureurs. Ce fut très apprécié des participants, surtout avec la chaleur et l'humidité. Je sais qu'il y a une foule de petits gestes que je n'ai pas vus et qui ont contribué au succès du Défi des Collines. Sachez que chaque sourire et chaque mot d'encouragement a été très apprécié des coureurs.

Pour ma part, j'ai découvert des gens d'une qualité exceptionnelle. Je ne pourrai jamais vous remercier suffisamment. Organiser une course était un rêve que j'avais depuis des années.

*Patrick Mahony
Organisateur, Défi des Collines*



JOURNEE DE LA CULTURE

La Municipalité de Ste-Catherine-de-Hatley est heureuse de convier toute la population, dans le cadre des Journées de la Culture, 15^{ème} Édition, à un conte... pour tous.. Dimanche le 2 octobre, de 20:00h à 21:30h, à la salle communautaire. Entrée gratuite et facilités aux handicapés.

Lili Maxime, écrivaine-chanteuse, nous raconte l'histoire de «Mama Rosa», au pays des bayous avec l'accent cajun. Mama Rosa nègresse, son âge ??? Du temps où il n'y avait pas de baptistère. Conte créé par madame Lili Maxime entrecoupé de chansons et d'images de «Ma chère Louisiane» Saga de 4 volumes écrite par madame Lili Maxime.

BUREAU MUNICIPAL

35, Chemin de North Hatley, C.P. 30
Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec) J0B 1W0
Tél. : 819 843-1935 / Fax : 819 843-8527
munstecatherinehatley@qc.aira.com

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 8h30 à 16h30 - Vendredi 8h30 à 16h00
(Fermé de 12h00 à 13h00)

LE PERSONNEL

Serge Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
Line Comeau, adjointe
Nancy Homan, secrétaire-réceptionniste
Nancy Bilodeau, inspectrice en bâtiment et environnement
Roger Bilodeau, inspecteur en voirie
Paul Doré, adjoint à l'inspecteur en voirie
Sabrina Plourde, agente de prévention des incendies

Feu, Police, Ambulance : 911 - Appels d'urgence : 911

Centre de Santé et Service sociaux de Memphrémagog
50, St-Patrice est; Magog (Québec) 819 843-2572

SPA DE L'ESTRIE : 819 821-4727

Dates et heures des séances ordinaires du conseil 2011

Lundi, 10 janvier	Lundi, 2 mai	Mardi, 6 septembre
Lundi, 7 février	Lundi, 6 juin	Lundi, 3 octobre
Lundi, 7 mars	Lundi, 4 juillet	Lundi, 7 novembre
Lundi, 4 avril	Lundi, 1 ^{er} août	Lundi, 5 décembre

• **Toujours à 19h30** •

À VOTRE SERVICE À LA MAIRIE



Jacques Demers
Maire



Marc Hurtubise
District # 1



Huguette Brault Larose
District # 2



Andrée Nicole Blouin
District # 3



René Vaillancourt
District # 4



Lina Courtois
District # 5



Guillaume Poirier
District # 6

SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ (www.sainte-catherine-de-hatley.ca)

Accueil : Les Nouvelles
Le mot du maire
Les cartes géographiques

Informations municipales :
L'historique
Cartes géographiques
Annuaire municipal
Salle communautaire
Loisirs communautaires
Règlements municipaux
Sécurité incendie
Règlements au Lac Massawippi
Réforme cadastrale québécoise
Service de transport adapté
Protection des animaux
Collectes des ordures (calendrier)
Dépôt d'une plainte

Administration :
Mot du maire
Rapport du maire 2010
Administration municipale
Politique de gestion contractuelle
Séances du conseil (procès verbaux)
Appels d'offres et contrats octroyés

Urbanisme : Renseignements concernant les permis
Renseignements concernant la voirie

Comités : Les comités de la municipalité où siègent
aussi des résidents autres que des élus

Les formulaires : Changement d'adresse en ligne
Liste des coûts pour l'obtention d'un permis
Demande de permis :
* construction
* autres qu'une construction d'habitation
* de construction d'entrée
Demande de dérogation mineure
Dépôt et suivi d'une plainte

Pour nous joindre : Adresse, téléphone, télécopieur, courriel
Heures d'ouverture
Services d'urgence.

**Le site a été construit pour vous, consultez-le !
Nous tenterons de toujours le tenir à jour.**

MOT DU MAIRE

Administration et santé financière de la municipalité

Même si l'année 2011 est déjà avancée, je voudrais faire avec vous un survol de la situation financière de la municipalité telle qu'elle a été constatée par ses comptables auditeurs à l'occasion du dépôt du rapport financier de l'année 2010 en mai dernier.

En premier lieu, je me réjouis de vous signaler l'excellente santé financière de notre municipalité. Ainsi, au cours du dernier exercice de l'année 2010, cette dernière a réalisé un surplus de 256,273\$ sur un budget de 3,261,018\$. Ce surplus est venu conforter le surplus accumulé de la municipalité qui se situait à 823,936\$ à la fin de l'année 2010.

De plus, et c'est je crois ce qui est très important, nous avons réalisé l'ensemble des travaux que nous avions planifiés et même fait davantage dans certains secteurs sans excéder nos budgets et sans endettement. De fait, la seule dette directe de la municipalité est de l'ordre de 350,000\$ et se rapporte à la construction de la salle communautaire dont la valeur est de près de 1,200,000\$. Les taux d'intérêt bas et la volonté de laisser une partie des coûts de la salle communautaire être assumée par les personnes à qui elle sert et servira dans le futur ont justifié cette façon de procéder.

La réalisation d'un volume des travaux importants et constants sur une longue période doit nous conduire à une amélioration notable de nos infrastructures et à une stabilisation des frais après la fin de la période de rattrapage. La réalisation de ces travaux aura aussi pour effet d'accroître la valeur nette des actifs de la municipalité, c'est-à-dire la valeur de l'ensemble des biens immobiliers qui lui appartiennent.



Comme je l'ai déjà abordé avec vous antérieurement, nous aurons à compter de 2012 un nouveau rôle d'évaluation. Nous savons déjà que les valeurs qui apparaîtront à ce rôle seront singulièrement supérieures à celles prévalant en 2011, mais surtout que cet accroissement ne sera pas identique pour chacun des immeubles. Bien que cette question n'ait pas de lien automatique avec ce qui a été mentionné aux paragraphes précédents, on peut en induire un par le fait que la bonne situation financière de la municipalité lui permettra de limiter son besoin de taxer et ainsi de mieux contrôler la charge fiscale supportée par ses contribuables. Cela ne veut pas dire qu'aucun contribuable n'aura à subir une augmentation de sa charge fiscale à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau rôle, cela signifie cependant que ce sera le plus petit nombre possible et que d'autres contribuables pourront, pour leur part, profiter d'une diminution de leur effort fiscal.

Le Conseil a mis l'emphase, depuis le début de son présent mandat, sur la planification des actions et la prévisibilité des dépenses. Il s'est aussi attaché à remettre à niveau l'ensemble des infrastructures publiques et à doter la municipalité de celles qui lui manquent. Si on se fie sur nos résultats des deux premières années, on peut croire que nous atteindrons nos objectifs en douceur et sans ponctions excessives dans les poches de nos contribuables.

Je vous remercie de votre attention.

*Le maire,
Jacques Demers*

Un mot de votre agente de prévention

À la suite des quelques incendies meurtriers qui ont fait l'objet d'une large couverture médiatique au cours des dernières semaines, votre agente de prévention en matière d'incendie vous rappelle toute l'importance de munir votre résidence de détecteurs de fumée fonctionnels sur chacun des niveaux de plancher. Ces appareils peu coûteux et surtout très faciles à installer et à garder en fonction sauvent clairement des vies. L'installation de détecteurs de monoxyde de carbone est aussi nécessaire pour les résidences dotées de systèmes de chauffage ou autres formes d'usages utilisant des combustibles (bois, charbon, huile, gaz propane, etc.) ou lorsque vous avez un garage attaché. N'attendez pas que le feu vous surprenne! Protégez vous et les vôtres immédiatement!

Commissaire à l'assermentation

Nous désirons informer la population que depuis peu nous avons à Sainte-Catherine un commissaire à l'assermentation en la personne de madame Dominique Fontaine. Dominique se fera un plaisir de répondre à vos demandes pour vos assermentations. Elle est disponible au bureau de poste de la municipalité situé au dépanneur Aux Quatre vents. C'est un service gratuit et nous sommes heureux de vous en informer.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Modifications en lien avec la planification de voirie de l'année 2011

On dit souvent que toute planification, même la plus rigoureuse, demande des adaptations pour mieux répondre à l'évolution des situations qu'elle a pour but de gérer. Cette règle ne fait pas exception en matière de voirie municipale.

Sans remettre en cause les investissements à effectuer au cours du présent exercice financier, il est ainsi apparu, autant à l'administration qu'au conseil, que certains changements devaient être apportés à la planification de voirie de l'année 2011. Aussi, contrairement aux indications données en début d'année, il a été convenu de n'effectuer que des travaux de réparations mineures dans les rues du développement Pomerleau et n'entreprendre aucun travail à l'intersection du chemin de North Hatley et de la route 108 dans le village. En revanche, une section plus étendue du chemin de la Montagne a été pavée, de même qu'une section dégradée du chemin d'Ayer's Cliff (environ 2 kilomètres). Une bande de roulement à vélo de 1,75 mètre sur les accotements de la route 216, à partir du début du territoire de la municipalité jusqu'à l'intersection de la route 108 vers la municipalité de North Hatley a également été pavée, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec. Le budget dédié aux travaux de voirie dans leur ensemble ne sera ainsi pas affecté. Pour ce qui est des travaux annulés, ils seront reportés selon l'évolution de l'état de dégradation des infrastructures et du besoin de corriger les déficiences retrouvées. De manière plus précise, l'état du pavage des rues du développement Pomerleau a été trouvé acceptable en relation avec la qualité de roulement et le confort des usagers de ces rues peu fréquentées. Pour ce qui est des travaux mettant en cause le déplacement de la croix de chemin de l'intersection 108 et North Hatley, des rencontres devront être tenues avec la Fabrique de la paroisse et possiblement avec les autres citoyens intéressés à cette question avant que des travaux ne soient entrepris. Certains travaux de moindre importance pourront néanmoins être réalisés à cet endroit en vue d'améliorer le dégagement visuel pour les automobilistes.

La santé financière de notre municipalité lui permet de réaliser chaque année un volume relativement élevé de travaux. Les besoins sont évidemment présents et pourraient justifier des actions encore plus rapides. Le conseil municipal s'est toutefois donné un programme sur 10 ans visant à réaliser les travaux les plus urgents en priorité, tout en étalant les efforts autant financiers que fonctionnels dans le temps. Cette stratégie permet au personnel municipal de réaliser les travaux avec la meilleure surveillance et supervision et à vous citoyens d'avoir une charge fiscale stable année après année.

Le directeur général,

Serge Caron

PRESENTATION DE...

...l'inspecteur en voirie, monsieur ROGER BILODEAU

Certains d'entre vous savent probablement que mon implication au sein de la municipalité à titre d'inspecteur de voirie remonte bien au-delà de la période actuelle, à temps partiel d'abord et maintenant à temps plein.

C'est à partir de mon expérience de technicien en arpentage pour le ministère des Transports du Québec pendant 32 ans et ensuite pour un entrepreneur de voirie que mon expertise a été acquise et orientée plus tard dans le domaine municipal. J'ai également occupé les fonctions de conseiller municipal pour la municipalité du Canton de Hatley, de 1980 à 2005.

La voirie accapare la part la plus importante du budget municipal, déneigement et entretien d'été compris. C'est ainsi que près d'un million de dollars, chaque année, sont investis dans les divers travaux de voirie sur le territoire de la municipalité. En passant, le réseau routier municipal compte près de 90 kilomètres dont un peu plus de 40% sont asphaltés.

Les travaux mis en œuvre dans le domaine de la voirie couvrent une large diversité de champs : entretien des chemins, asphaltage, rechargement de gravier, creusage de fossés, remplacement et correction de ponceaux, débroussaillage, installation et entretien de la signalisation, glissières de sécurité, drainage des chemins, émondage, terrassement, lignage, etc. L'inspecteur de voirie exerce aussi une fonction de communication auprès des citoyens qui ont besoin d'exécuter des travaux qui touchent aux infrastructures municipales. Il agit enfin à titre de personne ressource du conseil pour l'élaboration de la planification des travaux et la préparation du budget.

Comme certains articles parus dans le Catherinois l'ont déjà mentionné, la municipalité dispose actuellement d'un plan d'action sur 10

ans précisant les interventions que le service de voirie mettra en œuvre pendant cette période. Cette planification est d'autre part remise à jour à chaque année de manière à toujours s'attacher aux travaux les plus nécessaires en priorité. Même si ces ajustements peuvent modifier certains articles du plan, il demeure que ces modifications n'ont pas d'impacts majeurs sur l'ensemble des activités prévues et sur les budgets attribués aux dites activités. Elles peuvent toutefois signifier le report d'une activité à court terme dans le temps.

Malgré ma longue carrière et les multiples projets sur lesquels j'ai été impliqué, mon travail d'inspecteur municipal continue d'être une motivation à améliorer les conditions de vie des citoyens et autres utilisateurs des infrastructures municipales. J'espère que ma contribution fait une part de la différence.

L'inspecteur de voirie,

Roger Bilodeau

DES NOUVELLES PERSONNELLES...

...de membres du Conseil

Guillaume Poirier

Nous aimerions féliciter notre conseiller Guillaume Poirier (premier à gauche sur la photo) pour avoir obtenu, avec six autres étudiants de l'Université de Sherbrooke, la médaille du lieutenant-gouverneur. Ces six médailles sont offertes à des étudiantes et étudiants qui ont fait preuve de dépassement de soi et d'abnégation pour leur implication au sein de leur milieu scolaire ou communautaire. .

Les récipiendaires (Guillaume à gauche)



Lina Courtois

Félicitations également à notre conseillère Lina Courtois qui a courageusement affronté le Lac St-Jean lors de la traversée (pas toute la traversée...) ainsi que lors de la traversée du lac Memphrémagog, sur une distance de 2 kilomètres et ce, parmi une bande de plus jeunes nageuses .

Félicitations pour cette détermination. Y'en a pas deux comme elle!!!

Lina a trouvé la façon de se mouiller...



René Vaillancourt et Marc Hurtubise

Félicitation à nos deux conseillers Vaillancourt et Hurtubise qui ont offert de s'impliquer et de faire partie de la relève de l'Île du Marais. Monsieur Vaillancourt a été élu président et monsieur Hurtubise a été nommé administrateur. Avec leur intérêt pour l'Île ainsi que leur dynamisme, il est évident que l'Île du Marais vient de se doter de deux excellents administrateurs.

EVENEMENT A VENIR

Il y aura un concert de Noël, le 11 décembre 2011, de 14h00 à 16h00, à l'église de Sainte-Catherine. Entrée gratuite. Il y aura également un dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants de la municipalité et le comité des loisirs vous fera parvenir, en temps opportun, de la documentation concernant cet événement ainsi que les directives pour l'inscription de vos enfants à cette activité.

C'est notre histoire

La deuxième Chapelle 1870

On se souviendra que les paroissiens étaient divisés sur le site de la nouvelle chapelle. En juillet 1866, l'abbé Mondor, qui était aussi missionnaire à Magog, demande à Monseigneur Larocque d'envoyer un représentant à la mission de Ste-Catherine pour clarifier le choix du site de la future chapelle; en effet, beaucoup de frais avaient déjà été engagés : le bois de charpente était tiré et taillé, des démarches avaient été entreprises pour choisir l'entrepreneur. C'est donc dire que les préparatifs étaient fort avancés.

L'abbé Dufresne préside l'assemblée publique qui réunissait 81 personnes. 54 sont d'avis que la nouvelle chapelle doit être bâtie sur le site de l'ancienne. L'abbé conclut son rapport : « les parties sont tellement opposées, quel que soit le site que l'on choisisse, on aura toujours une partie de la population pour absorber les frais d'une nouvelle construction alors que tous les efforts réunis sont nécessaires... »

Monseigneur Larocque fit une visite pastorale le 7 juillet 1866 pendant laquelle 66 enfants furent confirmés. Afin de faire avancer le projet d'une nouvelle chapelle, ce fut l'évêque de St-Hyacinthe, après consultation, qui en fixa l'endroit, soit à l'emplacement de la vieille chapelle. La nouvelle bâtisse est sise auprès de la vieille chapelle qui en même temps sera réparée pour servir d'école.

En 1869, c'est le début du bureau de poste de Katevale. Est-ce parce que Ste-Catherine était bien connue à l'époque, ou qu'il y eut d'autres influences, la traduction de Katevale serait la Vallée de Catherine.

Et la même année, le 30 décembre, un contrat est intervenu entre le charpentier-menuisier Onésime Baron du Township de Magog et les paroissiens de la mission pour la construction d'une chapelle. Selon les plans établis pour la somme de 580\$, celle-ci devait être prête en mai 1870. On peut voir une photo de cette chapelle dans la sacristie de l'église actuelle.

En 1872, les premières démarches pour obtenir un curé résident étaient encourageantes puisque l'on attendait un prêtre pour les mois suivants. L'attente allait durer neuf ans.

Gilles Boisvert

N.B. Quand vous lirez ce texte, je ne serai plus un résident de Ste-Catherine. Il y a un temps pour construire, un temps pour partir. Cependant, mes attaches restent parmi vous; je continuerai cette chronique et je serai présent à la chorale paroissiale à chaque semaine.

Campagne MRC 2011

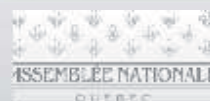
Dans le cadre de la Campagne MRC 2011-
Sprint postal du 15 août au 10 octobre 2011
Objectif de Sainte-Catherine-de-Hatley : 7 094\$

Nous sommes TOUT PRÈS, TOUS PRÊTS.
Merci de nous aider à le demeurer



Pierre Reid
Député d'Orford

**Présent
à l'écoute
de vos
préoccupations.**



Tél. : 819 847-3911
101 du Moulin, bureau 201
Magog (Québec) J1X 4A1

DANS VOTRE BAC DE RECUPERATION

PAPIER ET CARTON

Boîtes d'aliments congelés (non cirées)
Boîtes de carton ondulé et de carton plat (grandeur max. 60 cm x 90 cm)
Boîtes de savon à lessive
Carton ondulé à l'intérieur des emballages de biscuits
Cartons de jus en portion individuelle ou boîtes à boire (sans la paille)
Cartons de lait et de jus
Journaux, circulaires et magazines
Livres et bottins téléphoniques
Nappes en papier non souillées
Papier à lettre et enveloppes
Papier d'emballage de papier à photocopie
Papier d'emballage cadeaux (non métallique)
Papier de soie
Papier déchiqueté ensaché dans un sac transparent et noué
Papier et sacs bruns

MÉTAL

Assiettes d'aluminium propres
Boîtes de conserve
Cannettes d'aluminium
Casseroles en métal
Couvercles de métal
Grille-pain et petits appareils électriques (sans le cordon électrique)
Papier d'aluminium propre regroupé dans une boule compacte
Pièces de métal – poids max. : 2 kg; longueur min. : 5 cm; longueur max : 60 cm

PLASTIQUE SOUPLE ENSACHÉ

Nappes en plastique à usage unique nettoyées, mais pas celles en vinyle
Papier bulle pour emballage
Pellicules de plastique propres et sans étiquette de papier (ex. : emballage de fromage, de papier de toilette, Saran wrap. Etc.)
Polythène propre, exempt de peinture ou d'huile
Sacs d'épicerie, de magasinage, de lait, de pain, à sandwich, etc. sans étiquette de papier

PLASTIQUE RIGIDE

Tous les articles de plastique présentant les numéros 1 à 7 inscrits à l'intérieur d'un triangle, souvent inscrit sous les contenants (sauf le styromousse)
Contenants de produits alimentaires, ménagers et cosmétiques (portant un numéro à l'intérieur d'un triangle)
Couvercles en plastique
Jouets en plastique sans aucune pièce de métal
Seaux en plastique propres

MATIÈRES REFUSÉES

Autocollants plastifiés; boîtes de jus congelé; carton ciré : ex.: boîtes et assiettes de repas congelé, boîtes de crème glacée; contenants en carton enduit d'aluminium ou de plastique (ex.: boîtes de cacao ou d'arachides, croustilles ou chips Pringles;) papier carbone; papier ciré incluant les sacs de boîtes de céréales; papier essuie-tout et papier mouchoir; papier et carton souillés d'aliments, de graisse, d'huile, de peinture, etc.; papier photo; sacs ou enveloppes composés de plusieurs matières, soit un mélange d'aluminium, de plastique et de papier (ex.: sacs de croustilles ou chips, sacs de biscuits, emballages de barres tendres, de chocolat, de gomme à mâcher ou de nourriture pour animaux, etc.) verres en carton pour le café et autres boissons; aérosols; batteries et piles; cintres, fils, câbles, cordes à linge et broches en métal; contenants de peinture, de décapant ou autres matières dangereuses; fils électriques et autres décorations électriques; moustiquaires; pièces de métal de plus de 2 kg et de diamètre de moins de 5 cm ou de plus de 60 cm; bâches de plastique tissé; ballons et jeux gonflables; emballages composés de plusieurs matières, soit un mélange d'aluminium, de plastique et de papier (ex. sacs de croustilles ou chips, sacs de biscuits, emballages de barres tendres, de chocolat, de gomme à mâcher ou de nourriture pour animaux, etc.); emballage de ballots de foin; filets d'oignons ou d'oranges; gants de latex; guirlandes de Noël; nappes en vinyle; pellicules ou sacs de plastique souillés; sacs et poches tissés (ex. poches de moulée); toiles de piscine; articles de vinyle; assiettes et ustensiles en plastique; balles de golf, de tennis, de baseball; cartables; CD, DVD et boîtiers; chaises et tables de patio (PVC); cintres en plastique; contenants d'huile à moteur, de térébenthine, d'essence ou de tout autre produit dangereux; cordes (de nylon, à linge, pour balles de foin, etc.); emballages moulés (qu'on doit ouvrir avec des ciseaux pour dégager l'objet acheté); pailles en plastique; plastique d'ordinateur ou autre appareil en plastique; sapins artificiels; stores; styromousse (ex. barquettes de viande, emballages, résidus de construction); tous produits biomédicaux (ex. seringues, aiguilles, tubulures, etc.); tubes de dentifrice ou de produits cosmétiques; tuyaux d'arrosage et tubulure d'érablière; tuyaux de plomberie rigides ou souples (ex. : carton, PVC); ampoules électriques; fibre de verre; miroirs; porcelaine et céramique; pyrex; tubes fluorescents; vaisselle; verres à boire; vitre (verre plat).

dates à retenir

Collecte des feuilles mortes : 2, 3 et 4 novembre 2011
Collecte des gros rebuts : Secteur I : 4 octobre
Secteur 2 : 5 octobre

Pique-nique de la municipalité

Un pique-nique a été organisé par la municipalité, le samedi 14 août dernier. Du blé-d'inde était offert, de la crème glacée, des bonbons, etc. et ces douceurs étaient offertes par monsieur Aimé Tanguay et son fils de Ste-Catherine. Bière et musique étaient aussi de la partie. Il y a eu une belle participation des gens de l'âge d'or avec leur tournoi de pétanque et nous les remercions grandement de leur présence ainsi que de leur bonne humeur. Lors de la compétition de soccer, l'équipe Demers a gagné le trophée et si vous voulez le récupérer, il faudra participer l'an prochain. Un grand merci aux gens qui sont venus et qui ont aussi participé. Nous désirons également remercier monsieur Boulgerice des Serres Ste-Cath qui a généreusement fourni le blé d'inde. Merci monsieur Boulgerice pour votre habituelle participation à nos événements.



Camp de jour

Encore cette année la municipalité a offert un camp de jour, sous la responsabilité du comité des Loisirs. Plusieurs enfants se sont inscrits et ont pu profiter du temps superbe que nous avons eu cet été. Le camp s'est tenu au Camp Savio où les jeunes ont pu jouir des installations du site, de la piscine, de l'animation avec les moniteurs du camp ainsi qu'avec le directeur du camp Philippe. Nous osons espérer que le camp se tiendra au même endroit l'an prochain car c'est évidemment un site idéal pour occuper sécuritairement nos jeunes durant l'été.

LES AVENTURES d'Organica et Recyclec Ajouter des feuilles ou du papier journal pour limiter les odeurs.

LES AVENTURES d'Organica et Recyclec BON ÉTÉ! Nous serons de retour en septembre.

Illustration: Corinne Maroux
Histoire: Sébastien Ouellet et les jeunes du comité

Recommandé par: PROGRES, REFLET, MRC de Québec, ANGDSC

Fête de la St-Jean

Encore une belle participation au parc Honoré Langlois sur le chemin Forand, le 24 juin dernier. Musique, feu de joie, contes, discours patriotique, feu d'artifice habilement orchestrés par Roger Pouliot, jeux gonflables, etc. etc. étaient de la partie. Et que dire de cette photo qui traduit bien l'atmosphère de la fête... Eh oui, les employés de la Caisse populaire ont tenu à participer, et de toutes les façons, en exhibant leur plus belle coiffure et leurs chandails Desjardins... Vous êtes superbes, les filles! Merci à tous, les organisateurs, les bénévoles et aussi... les participants!



Club de l'âge d'or

Septembre est le mois du renouvellement de la carte de membre du club et la période idéale pour y adhérer. Nous aimerions souhaiter la BIENVENUE à tous les nouveaux membres et un MERCI SPÉCIAL à tous ceux qui participent de façon régulière aux activités qui se déroulent tous les mercredis de 10h00 à 16h00 à la Salle Communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Bienvenue à tous ceux qui aimeraient s'ajouter.

Denise Larocque, secrétaire
Gisèle Dion, présidente

Calendrier 2011 Collecte à trois voies

JUILLET/JULY

DIS	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOUT/AUGUST

DIS	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE/SEPTEMBER

DIS	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE/OCTOBER

DIS	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE/NOVEMBER

DIS	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

DÉCEMBRE/DECEMBER

DIS	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Collecte des ossements (noir) Collecte sélective (bleu) Collecte des compostables (orange)

Gros rebuts

Secteur 1 : le 3 mai le 5 juillet le 4 octobre
Secteur 2 : le 4 mai le 6 juillet le 5 octobre

Pour nous rejoindre : 819 843-1935
Pour information : www.sainte-catherine-de-hatley.ca